

Description Générale de la Ville :

Idéalement située à mi-chemin entre Paris et Roissy et desservie par le RER D, Garges-lès-Gonesse est une ville de 43 000 habitants dans le département du Val d'Oise. Parmi les communes les plus jeunes de France, Garges est riche de sa diversité et fourmille de projets pour transformer le quotidien de ses habitants. La ville est membre de l'agglomération Roissy-Pays de France et profite ainsi d'infrastructures mutualisées comme la Médiathèque intercommunale, l'Espace emploi ou encore la Maison de la justice et du droit.

Depuis 2020, son maire, Benoit JIMENEZ (UDI), s'est engagé pour faire de Garges un territoire d'inclusion et d'innovation sociale autour de trois axes : l'inclusion par le sport et la culture numérique, le développement de l'économie sociale et solidaire et l'amélioration du cadre de vie des Gargeois. Un projet de rénovation urbaine à hauteur de 350M€ et une politique de sécurité volontariste y participent significativement.

Dotée d'une situation financière saine, la Ville réalise de grands investissements : pôle culturel, reconstruction de groupes scolaires, aménagement de parcs, centre de supervision urbain (CSU), maison de santé, poursuite de ses grands événements, soutien aux sept pôles commerciaux et aux trois zones d'activité...

La Ville mène une politique en faveur de la qualité de vie au travail de ses agents et une politique RH active. Reconnue et primée au niveau national, de nombreuses actions sont menées pour permettre à ses agents de s'épanouir dans leurs fonctions.

En choisissant de nous rejoindre, vous vous engagez auprès d'une Collectivité attentive à offrir à ses agents des conditions de travail attractives. Soucieux du bien-être de ses collaborateurs, nous nous engageons à vous offrir une expérience professionnelle riche de sens et d'épanouissement en attachant une attention particulière à la formation et à l'accompagnement pour élargir votre horizon professionnel.

Employeur responsable, nous œuvrons à ce que notre politique recrutement reflète la richesse et la diversité de notre territoire.

La Ville recrute un Responsable de l'Urbanisme et du Foncier (F/H)

Encadrer les équipes en charge de l'urbanisme réglementaire et mener la politique foncière de la commune

Votre contribution au sein de notre Collectivité :

L'urbanisme réglementaire :

Management de l'équipe

Vous managez l'équipe du service composée de deux instructeurs droits des sols, une chargée de mission habitat indigne et une assistante (fixation des objectifs, coordination, évaluation des résultats, etc.),

Vous remontez régulièrement des informations relatives à l'activité et aux dossiers en cours à la hiérarchie et aux élus,

Vous effectuez le contrôle de la conformité des actes proposés par les instructeurs (droit des sols, ATERP, enseignes et publicité, préemption, permis de louer et permis de diviser)

Vous élaborez la veille juridique globale liée à l'urbanisme et à ses problématiques,

Vous faites le suivi budgétaire du service.

Pilotage de projets et travail transversal

Vous pilotez des enquêtes publiques réglementaires (publicité, suivi administratif, etc.),

Vous mettez à jour régulièrement des documents d'urbanisme (PLU, RLP) dans le respect des documents supérieurs (SDRIF, SRCE, SCOT, PDUIF, CDT, etc.), participation à la révision du PLU,

Vous contribuez à des projets transversaux à fort enjeu pour la collectivité (Rénovation du quartier Dame Blanche Nord dans le cadre du NPNRU, Garges Paysage, etc.),

Vous rédigez des notes, délibérations, arrêtés, courriers, et gestion et suivi des relances,

Lutter contre le logement indigne

Vous définissez une stratégie de lutte contre les marchands de sommeil et de gestion des infractions au Code de l'urbanisme, au Code de l'environnement, au Code de la Construction de l'Habitation (identification des infractions les plus notables, lien avec le parquet),

Vous mettez en œuvre et effectuez le suivi des contentieux (rédaction des procès-verbaux, suivi de la procédure de contentieux et des recours gracieux dans le respect des délais impartis),

Vous travaillez de façon transversale avec la Direction de l'Habitat, la Direction de l'Hygiène, la SIFAE et les autres partenaires mobilisables

Le foncier :

Vous gérez les dossiers d'acquisitions et de cessions avec rédaction d'actes administratifs et relecture active d'actes authentiques ;

Vous mettez en œuvre les procédures de préemptions, DUP, expropriation, biens vacants sans maître, et abandons manifestes ;

Vous mettez à jour et suivez l'observatoire du foncier et la cartographie des propriétés communales

Vous assurez la gestion et le suivi global des D.I.A. et D.C.C. avec l'assistante foncier

Vous gérez et traitez les évolutions cadastrales (mise à jour des matrices cadastrales, information des services fiscaux, numérotation) ;

Activités secondaires :

Vous êtes un soutien aux agents dans le cadre de l'instruction de permis de construire complexes

Vous représentez le service urbanisme dans les instances de concertation

Vous gérez la commission intercommunal des impôts directs (CCID)

Vous soutenez, et si besoin remplacez, l'agent en charge du Répertoire d'Immeubles Localisés (RIL) ;

Quel profil recherchons-nous?

Au sein de la Collectivité de Garges, ce sont avant tout des collaborateurs engagés qui ont fait de leur métier une véritable passion.

=> Rejoignez-nous si :

Vous êtes titulaire du Master II en Urbanisme, Aménagement ou Droit de l'Urbanisme

Vous avez une bonne connaissance de l'environnement territorial, du droit de l'urbanisme et de l'environnement

Vous possédez des méthodes de conduite de projets, des techniques de réunions, de négociation et de gestion de conflit

Vous maîtrisez les logiciels de bureautique, SIG et des logiciels métiers d'instruction ADS

Vous gérez le management, la motivation des équipes et des sensibilités différentes

Vous fixez des objectifs à vous-mêmes et à vos agents et les évaluez

Vous êtes rigoureux(se), réactif(ve) et organisé(e) dans le travail

Votre expression orale et écrite est irréprochable et de qualité

Vous avez des notions d'organisation et de gestion du temps

Ce que nous vous proposons ?

Rémunération Statutaire & Régime Indemnitaire (RIFSEEP) ;
Prime Annuelle fixe (Smic brut) & Prime Annuelle au mérite (CIA) ;
Remboursement à hauteur de 50% du forfait de transport en commun ;
Participation à la complémentaire santé ;

Avantages via le Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;
Télétravail (jusqu'à 2 jours par semaine) ;
Gestion dynamique des parcours professionnels :
Formation, Mobilité interne, Préparation interne aux concours de la Fonction Publique Territoriale ;
Espaces de travail modernes, ouverts et conviviaux favorisant les échanges ;
Actions en faveur du bien-être au travail et de la convivialité entre agents

Seules vos compétences comptent

Persuadé que la diversité des profils est une force pour le collectif et un vecteur d'innovation, La Mairie de Garges s'engage à lutter contre les discriminations et donne ainsi sa chance à toutes et tous. Qui que vous soyez, nous traiterons votre candidature sur la base de critères objectifs.